L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI 8 MARS 1884.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Propriétés de choix situées dans le Second District,

Sur les rues Remparts, Royale, Ursulines et Chemin du Bayou.

Jolie et agréable résidence à étage, rue des Remparts, No 264.

Magasin double en briques à étage, avec résidence au-dessus, rue Royale, Nos 96 et 98.

Résidence en briques à étage sur le Chemin du Bayou, No 213.

Terrain avec bâtisses, Rue des Ursulines, No 145, entre les rues Remparts et Bourgogne.

Vente sans réserve pour effectuer un partage parmi les héritiers majeurs de la succession de Veuve Placide Forstall.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans —No 10,451.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 29 mars 1884, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 mars 1884—

Les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Royale, Passage de la Bourse, Conti et St-Louis; lequel lot de terre mesure 63 pieds 3 pouces 8 lignes de face à la rue Royale, 126 pieds 8 pouces 7 lignes de profondeur du côté le plus rapproché vers la rue Conti, 63 pieds 10 pouces 5 lignes sur une première profondeur du côté de la rue St-Louis, 30 pieds sur une ligne parallèle à la rue Royale, 63 pieds 10 pouces 5 lignes sur une seconde profondeur vers la rue St-Louis et 34 pieds de largeur sur la ligne du fond. Ensemble un magnifique magasin double en briques ayant au rez-de-chaussée au centre de la bâtisse un grand corridor d'entrée dallé en pierres plates, deux grands magasins, et l'étage supérieur contenant dix chambres, un grand cabinet et deux petits cabinets de toilette, balcons sur la façade et derrière; une autre bâtisse en briques à deux étages construite dans le fond du terrain ayant six chambres, cour briquetée, citerne, hydrant, lieux d'aisance, &c., &c.

Gaz dans la bâtisse principale avec installations. Cette propriété est louée $145 par mois et est vendue sujette à un bail expirant en septembre 1884.

2° Un lot de terre situé dans le même district, dans l'îlet compris entre les rues Remparts, Bourgogne, Ursulines et Hôpital, mesurant 63 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue des Remparts sur 152 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble, une jolie et agréable résidence de famille ayant au rez-de-chaussée un grand vestibule, un corridor d'entrée, salon et salle à manger avec portes à coulisse et office. A l'étage supérieur: vestibule, deux belles chambres à coucher, chacune ayant un cabinet de toilette.

Un magnifique balcon faisant face à la rue des Remparts. Une bâtisse en briques, à étage, attenant à la maison, ayant au rez-de-chaussée, cuisine, trois chambres à domestiques, chambres à bain cave et cinq chambres à coucher au-dessus avec balcon, gaz dans la maison avec lustres.

Jardin d'agrément, écurie, citerne, puits en briques, hydrant, cour briquetée, etc., etc.

3° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le même îlet, ayant 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue des Ursulines sur une profondeur de 63 pieds 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles.

4° Un autre lot de terre situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Chemin du Bayou, Quartier, Trémé et Marais, mesurant 20 pieds de face au Chemin du Bayou, sur une profondeur de 94 pieds du côté de la ligne la plus rapprochée vers la rue des Marais, 46 pieds de profondeur sur une première ligne parallèle à la rue Trémé, de là formant à angle droit vers la rue des Marais 6 pieds—de là courant sur une ligne parallèle à la rue Trémé 12 pieds—de là 12 pieds sur une ligne parallèle à la rue Trémé—de là formant à angle droit 6 pieds—de là 22 pieds sur une ligne parallèle à la rue Trémé et 20 pieds de largeur sur la ligne du fond et faisant face sur une allée de 4 pieds en commun. Cette propriété et d'autres ouvrant sur la rue Trémé. Ensemble, une résidence en briques à étage, ayant en rez-de-chaussée corridor d'entrée, salon et salle à manger, avec porte à coulisse, quatre chambres à coucher avec deux cabinets de toilette à l'étage supérieur, balcon sur la façade. Une bâtisse en briques à étage attenant à la maison, ayant cuisine et deux chambres au-dessus, lieux d'aisance, cour dallée, citerne, waterwork, &c. Cette propriété est vendue sujette à un bail à raison de $30 par mois, expirant en septembre 1884.

Le tout conformément aux plans qui sont exposés à la Bourse.

Termes et conditions—Un tiers ou davantage comptant; et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets des acquéreurs garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procédure, assurance à être maintenue et le transfert des polices d'assurance aux porteurs des billets.

Les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1884 seront à la charge des acquéreurs sur le prix d'achat.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs sur le prix d'adjudication afin de garantir la vente.

8 mars—8,15,22 29

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Margaret Egan, femme de Eugène Garrondena.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,863—Division—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Margaret Egan, femme de Eugène Garrondena, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

8 mars—8 12 16

Succession d'Eugène Garrondena.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 9090 Division A—Attendu que P. S. Wiltz Jr, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Eugène Garrondena, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

8mars—8 12 16

Succession d'Albert H. Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,848—Division A—Attendu que Mme Mary V. Grant, veuve Albert H. Hill, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession d'Albert H. Hill, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

8 mars—8,12,16

Succession de Roger Haley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,846—Division B—Attendu que Mme Vve Roger Haley, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Roger Haley, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

8 mars—8,12,16

Succession de Wm. Hannon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9527—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en a) pour lesquelles le tableau présenté par Thomas Hassan, Sr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

8 mars—8,12,16

Succession de Charles Florimond M. de Lespiney, Vicomte de Cerny.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,809—Division —Attendu que Charles Laffitte a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la susdite succession; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

4mars—4,8,13

Succession de Edwin Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,828—Division D. Attendu que Mme veuve Ellie M. Densenbury a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edwin Hughes, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

6mars—6 11 15

ETAT DE LA LOUISIANE.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS.

JE certifie ici, que le 1er jour de février 1884, jugement a été rendu en cette cour, dans l'affaire ci-après mentionnée, dans le langage et avec les chiffres suivants:

Marie Lassellette vs son Epoux, No 10,553.

Sur motion de Edmond Meunier et P. O. Peyroux, avocats de la demanderesse, et en soumettant à la cour la preuve voulue de sa prière, et la loi et les témoignages étant en sa faveur:

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut ici enregistré le 18 février 1884, soit maintenant confirmé et rendu final; et, en conséquence, qu'il y ait jugement rendu en faveur de la demanderesse, Marie Lassellette, et contre le défendeur Charles Levy, son époux, avec dépens, décrétant une séparation de biens entre la dite demanderesse et son dit époux, et une dissolution de la communauté de gains et d'acquets ci-devant existant entre eux.

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que la demanderesse soit autorisée à avoir le contrôle exclusif et la direction de ses biens et propriétés séparés.

Jugement rendu le 21 février 1884.
Jugement signé le 29 février 1884.
Signé: W. T. HOUSTON, Juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 29me jour de février, An de Notre Seigneur le Mil-Huit Cent-Quatre-Vingt-Quatrième.

P. J. SULLIVAN, Député-Greffier.

8 mars—8 12 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

Succession de Nicholas Baumgarden et son épouse.

VENTE IMPORTANTE

De Propriétés améliorées et terrains nus dans les Premier, Quatrième et Sixième Districts,

ET ACTIONS D'ASSURANCE.

VICTOR E. BAUMGARDEN vs. MARIETTA SCHOPP, épouse de Charles L. Schopp, et als.

No 9,456.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 15 mars 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage, rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Hon. N. H. Rightor, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 16me jour de janvier 1884 et signé le 21 janvier 1884, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur ci-après décrites, à savoir:

ACTIONS D'ASSURANCES.

15 actions de la compagnie d'assurance Lafayette.

10 actions de l'association d'assurance de la Nouvelle-Orléans.

6 actions de la compagnie d'assurance Germania.

5 actions de la compagnie d'assurance Teutonia.

Propriétés améliorées et terrains nus.

Propriétés du Premier District.

1° **Un lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce Julia et St-Joseph, mesurant 24 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 86 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, désigné comme No 190 de la rue Tchoupitoulas, loué à M. Henry Haller à raison de $20 par mois.

2° **Deux lots de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Race, Robin, St-Thomas et Religieuses, désignés comme lots Nos 1 et 2, se touchant et mesurant chacun, au pied américain, 31 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Race sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles, le lot No 1 forme l'encoignure des rues Race et St-Thomas.

Cette propriété est louée à M. Joseph Laguens à raison de $10 par mois.

3° **Trois lots de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orange, Richard, St-Thomas et Religious, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3, se touchant et mesurant comme suit; à savoir:

Le lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Orange sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 2 1\|2 lignes entre lignes parallèles.

Le lot No 2 mesure 26 pieds de face à la rue Orange sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 2 1\|2 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 1, 33 pieds 11 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond, 31 pieds 11 pouces 5 lignes jusqu'à ce qu'il touche la ligne du fond du lot No 3 et 127 pieds 10 pouces 5 1\|2 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 3.

Le lot No 3 mesure 25 pieds 10 pouces 2 1\|2 lignes de face à la rue Orange sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 1\|2 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations sur lesdits trois lots de terre sont désignées comme les Nos 54, 56 et 58 rue Orange et ont loués au mois comme suit: le No 54 un lot double sur la rue Religious à James Frawley à raison de $15; le lot No 56 à veuve Garfield à raison de $5 et le No 58 à Geo. Stevens à raison de $8.

4° **Un lot de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouve situé dans le même district et îlet que les lots ci-dessus décrits, mesurant 23 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Religious sur une profondeur de 99 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles, et sur lequel se trouve un cottage en bois, désigné sous le No 54 rue Orange.

Propriétés du Quatrième District.

5° **Deux lots de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Quatrième, Levee ou Tchoupitoulas et Public Landing ou Water, les dits lots se touchant dans le fond et sont désignés par les Nos 8 et 13 et mesurent comme suit, à savoir:

Le lot No 8 mesure 25 pieds 9 pouces et 7 lignes de face au dit Public Landing ou rue Water, 25 pieds 10 pouces 6 1\|2 lignes de largeur dans le fond, 91 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 9 et 91 pieds 4 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 7. Le tout au pied américain.

Le lot No 13 mesure 25 pieds 11 pouces et 6 lignes de face sur la rue Levée ou Tchoupitoulas, 25 pieds 10 pouces et 6 1\|2 lignes de largeur dans le fond, 91 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 12 et 91 pieds 4 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 14, le tout au pied américain.

Les dits lots se touchant dans le fond, s'étendent et traversent le dit îlet de la rue Tchoupitoulas à la rue Water et sont loués à F. Xiques, à raison de $10 par mois.

6° **Un lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, sur la batture, dans l'îlet ou carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas ou la Levée, Public Landing ou Water, Joséphine et Jackson, désigné comme lot No 3, dans un plan du lot No 3, dessiné sur un plan de Schreiber, ingénieur, le 28 avril 1836, déposé dans le livre de plans No 2, en l'étude de Joe Marks, anciennement notaire en cette ville; le dit lot mesure, plus ou moins, 21 pieds de face sur Public Landing ou rue Water, sur une profondeur d'environ 85 pieds et environ 21 pieds de face à la rue Levée ou Tchoupitoulas.

Les améliorations sur ledit terrain comprennent une bâtisse en briques à deux étages No 714 de la rue Tchoupitoulas, louée à M. Robert Weis à raison de $10 par mois.

7° **Un certain terrain,** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, désigné comme le lot No 2 de l'îlet No 17 sur un plan de Bougerol, voyer, en date du 27 avril 1831, le dit lot mesurant, au pied anglais 31 pieds 11 pouces de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations du dit terrain comprennent une bâtisse d'un étage connues sous le No 144 de la rue Jackson, louées à Mme Harris à $5 par mois.

8° **Un terrain,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et carré comme le terrain ci-dessus décrit et adjacent au même. Il est désigné par le No. 3 et mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations dudit terrain comprennent un cottage double à un étage, en bois, désigné sous les Nos. 146 et 146 1\|2 rue Jackson, et loué actuellement à M. Henry N. Heinman et au capt. J. Chandler à raison de $18 par mois.

9° **Deux certains morceaux de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurel et Annonciation. Les dits terrains sont désignés par les lettres et numéros A 1 et A 2. Ils sont contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun 15 pieds 11 3\|4 pouces de largeur, sur 28 1\|2 pieds de profondeur et sont tous deux pris de l'arrière plan d'une plus grande partie de la terre qui fait partie du terrain No 8 du dit carré faisant face à la rue Laurel.

10° **Un terrain,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Washington et Sixième, lequel terrain est désigné par le No 1 et forme le coin des rues Magazine et Washington, mesurant 30 pieds 1 pouce et 3 lignes de façade rue des Magasins sur 120 pieds de profondeur et de façade rue Washington.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, double, No 767 rue Magasine, arrangée pour les affaires et pour résidence, le rez-de-chaussée du coin étant un emplacement pour pharmacie; le tout loué au Dr Thuem, à $50 par mois.

11° **Un terrain,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes District et carré d'îlet, comme le terrain dernièrement décrit et contigu. Le même est désigné comme le terrain No 2 et mesure 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de façade rue des Magasins, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations comprennent une maison de résidence confortable, en bois, à deux étages, connus sous le No 769 rue des Magasins, continuellement occupées et louée par M. Delahoussaye, à $40 par mois.

Propriétés dans le Sixième District.

12° **Un certain terrain ensemble avec** les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville et compris entre les rues Magazine, Camp, Webster et la Upper Line of Bloomingdale, est désigné par le No 32, et est subdivisé en 21 lots, numéros 1 à 21 inclusivement et mesurant, plus ou moins, à peu près 299 pieds 8 pouces de face à la rue Magazine, 29' pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue du Camp, 285 pieds de face à la rue Webster et 285 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la ligne qui le divise du Upper Line de Bloomingdale.

Le dit îlet est entouré d'une cloture et renferme une petite maison qui est occupée par Antoine Gonzales et louée par lui à raison de $6 par mois.

Conditions de la vente.

Pour les actions de Compagnies d'Assurances, comptant, avant le transfert. Pour les propriétés foncières, un tiers comptant ou plus, et le reste du prix d'achat à un crédit de un et deux ans, du jour de la vente, en billets des acquéreurs, à leur propre ordre, et par eux endossés, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, les dits billets devant être divisés en coupons, de telles sommes correspondantes aux intérêts indivis des héritiers qu'ils pourront désigner: les dits billets devant être garantis non seulement par hypothèque et privilège de vendeur, mais encore par une hypothèque spéciale sur les différentes propriétés, et avec les clauses usuelles que dans le cas de non paiement des dits billets ou d'une partie des billets non payés à échéance, les acquéreurs paieront cinq pour cent, frais d'honoraires de l'avocat qui pourrait plaider pour recouvrer le montant des dits billets.

Les acquéreurs devront assurer les améliorations pleinement et transférer les polices aux héritiers et assumer en sus du montant de leurs enchères, et à leurs propres risques, le paiement de toutes les taxes d'Etat de 1884, et déposer 10 pour cent au comptant, au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant M. Joseph D. Taylor, notaire, No 170 rue Commune.

8 fév—8,10,16,23 fév—mars 1,8,9,14,15.

Briqueterie des Planteurs.

Briques expédiées par les chemins de fer "Morgan, La, & Texas," et "Pacific" et par des chalands sur le fleuve. Adresser les commandes par la boîte 127 de la "Mechanics, Dealers & Lumbermen's Exchange," Nouvelle-Orléans. Les commandes des campagnes par la boîte 3 poste de Gretna.

M. D. HARVEY, propriétaire.

nov—1 an—vào

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

PROPRIETES de choix améliorées, et centralement situées.

Dans le Deuxième District.

Pour le compte de propriétaires absents et résidents.

No 190 rue des Remparts, entre Ste-Anne et Dumaine.

Nos 243 et 245 rue Bourgogne, entre St-Philippe et Ursulines.

No 200 rue Bourgogne, entre Dumaine et Ste-Anne.

Coin des rues Bourgogne et Dumaine.

Rue Dumaine, entre Bourgogne et Dauphine.

Nos 81 et 83 rue d'Orléans, entre Bourgogne et Dauphine.

No 116 rue de la Douane, entre Royale et Dourbon.

No 206 rue St-Claude, entre Dumaine et Ste-Anne,

No 150 rue St-Philippe, entre Remparts et St-Claude.

No 16 rue Conti, entre Decatur et Chartres.

Coin des rues Tremé et Conti.

Coin de la rue Broad, et de la Promenade Carondelet.

Coin des rues Villeré et Ursulines.

HOTEL DeSOTO.

Coin des rues Bienville et Pillé.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 22 mars à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, les propriétés de grande valeur ci-après décrites, pour faire droit aux intérêts de propriétaires résidents et étrangers.

1° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans le carré compris entre les rues Bourgogne, Dauphine, Dumaine et Ste Anne, et mesurant, au pied américain, 32 pieds de façade rue Bourgogne, sur une profondeur de 96 pieds 7 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une belle maison de résidence en briques à trois étages, couverte en ardoises, avec cuisine, et renfermant corridor, salon, salle à manger, office, chambres à coucher, balcons sur la rue aux second et troisième étages, cour briquetée, etc., etc., connue sous le No. 200 de la rue Bourgogne.

2° Un certain terrain, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Bourgogne, Dumaine, Dauphine et Ste Anne, désigné par la lettre A, sur un plan dressé par Edgar Pillé, architecte, daté du 3 mars 1884, et mesurant au pied américain, 38 pieds 6 pouces et 4 lignes de façade rue Dumaine, sur une profondeur et façade rue Bourgogne, de 66 pieds 4 pouces et 4 lignes; le dit terrain forme le coin sud des rues Dumaine et Bourgogne.

3° Un certain terrain situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Bourgogne et Dauphine, désigné par la lettre B, sur un plan de Edgar Pillé, architecte, daté du 3 mars 1884, et mesurant, au pied américain, 24 pieds 1 pouce 2 lignes de façade rue Dumaine, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 96 pieds 4 pouces 1 ligne. Les bâtisses sur le dit terrain ne sont pas comprises dans la vente.

4° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Dauphine et Bourgogne, mesurant, au pied américain, 43 pieds 2 pouces de façade rue d'Orléans, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 91 pieds 10 pouces et 7 lignes.

Les améliorations comprennent une maison cottage double à un étage, avec attic, en bois, couverte en ardoises, avec cuisine en bois à deux étages, couverte en ardoises, ayant 3 chambres, 1 cabinet sur le palier principal, avec 1 chambre, 2 grands cabinets dans les mansardes et 2 chambres dans la cuisine de chaque côté, lieux d'aisance, citerne, cour briquetée, partout dans la bâtisse principale, hydrants, allée latérale, etc., etc.

5° Deux certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Franklin et Trémé, désignés par les lettres A et B, sur un plan de Edgar Pillé, daté du 3 mars 1884, et mesurant, au pied américain, comme suit: le terrain A forme le coin des rues Conti et Trémé, sur 31 pieds 11 pouces 5 lignes de façade rue Conti, sur une profondeur et façade, rue Trémé, de 107 pieds 10 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Le terrain B mesure 21 pieds 4 pouces 5 lignes de façade rue Conti, sur une profondeur de 80 pieds, entre lignes parallèles, avec l'usage en commun d'une allée de 5 pieds de largeur pour les dits terrains et 6 autres.

Les améliorations comprennent une bâtisse à 2 étages en briques et couverte en ardoises.

6° Deux certains terrains situés dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Broad, White, Carondelet Walk et Toulouse, désignés par les Nos 1 et 2, mesurant au pied américain, comme suit: le terrain No 1 forme le coin des rues Broad et Carondelet Walk, et mesure 28 pieds de façade rue Broad sur une profondeur et façade, Carondelet Walk, de 62 pieds 4 pouces, et de 62 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne du terrain No 2, et 32 pieds 10 pouces et 4 lignes à l'arrière; le terrain No 2 est contigu au terrain No 1; il mesure 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de façade rue Broad sur une profondeur de 62 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne du terrain No 1; de 62 pieds 8 pouces et 4 lignes, de l'autre côté; et 32 pieds 10 pouces 2 lignes à l'arrière.

7° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No 13 de l'îlet borné par les rues Conti, Bienvil le, Chartres et Decatur, mesurant 20 pieds 5 lignes de façade rue Conti, sur 63 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le beau magasin à quatre étages, en briques, solidement construit, portant le numéro municipal 16 de la rue Conti.

Cette propriété est louée à raison de $20 par mois, sans bail.

8° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bourbon, Canal et Royale, mesurant 24 pieds 6 pouces de face à la rue Douane sur une profondeur d'environ 95 pieds.

Les améliorations comprennent une magnifique maison en briques à 3 étages, avec mansardes, ayant pour façade au rez-de-chaussée des colonnes en granit, ainsi qu'un vaste salon avec un couloir à chaque étage, et divisée au premier ainsi que 3 chambres au second et troisième étages, ainsi que 4 chambres dans les mansardes, une cuisine en briques à 3 étages contenant à chaque étage 3 chambres, lieux d'aisance à chaque étage, gaz, water-works, une citerne souterraine cour pavée en pierres plates, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 116 rue Douane.

Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885 à raison de $75 par mois, payable mensuellement.

9° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, formant partie du lot No 22 dans l'îlet compris entre les rues St-Philippe, St-Claude, Remparts et Dumaine; lequel lot mesure, au pied américain, 29 pieds de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur de 72 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une jolie maison avec mansards, ayant la façade en briques, 2 chambres à coucher, salle à manger et cabinet au rez-de-chaussée, et une grande chambre et 2 cabinets dans la mansarde; aussi une cuisine en briques ayant 4 chambres, cour pavée en briques, et toutes les bâtisses couvertes en ardoises. La propriété porte le numéro municipal 150 rue St-Philippe.

Cette propriété est louée à raison de $18 par mois sans bail.

10° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, îlet borné par les rues Remparts, Dumaine, Bourgogne et Ste-Anne, mesurant sur un plan de E. Pilié, architecte, en date du 1er avril 1882; 34 pieds 7 pouces 4 lignes de façade rue des Remparts sur 131 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à un étage, en briques, avec mansards, couverte en ardoises, ayant salon double, salle à manger, quatre chambres à coucher, grande galerie de derrière, détachée de la bâtisse principale; une cuisine en briques à deux étages, ayant 4 chambres, aussi sur le côté et à l'arrière du terrain une bâtisse en briques, à deux étages, couverte en ardoises, ayant 4 chambres, citerne, lieux d'aisance, cour devant et derrière, etc.

Cette propriété a été complètement réparée à neuf et remodelée avec toutes les nouvelles améliorations du jour; elle est située à proximité des théâtres, églises, marchés et écoles, ainsi qu'à une très courte distance du Grand Boulevard Canal. Nous appelons l'attention toute particulière de ceux qui cherchent une maison agréable, un quartier tranquille et aristocrate; la maison porte le numéro municipal 190 rue Remparts.

Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1884, à raison de $40 par mois, payable mensuellement.

11° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet 114, borné par les rues St Claude, Remparts, Dumaine et Ste Anne, mesurant 52 pieds 10 pouces 5 lignes de façade rue St Claude sur une profondeur irrégulière de 160 pieds.

Les améliorations comprennent la maison de résidence de famille très élégante et tout récemment construite, à deux étages, en bois, couverte en ardoises, devanture en briques, jolie verandah en fer au premier étage, et ayant au rez-de-chaussée, salons à arche, salle à manger, corridor et office au second étage, trois chambres à coucher, galerie latérale, à l'arrière une bâtisse en bois, à deux étages, couverte en ardoises, ayant au rez-de-chaussée cuisine, chambre et cave, et au second étage, trois chambres à coucher, galerie latérale, etc., grand auvent au fond, lieux d'aisance, citerne, hydran, cour pavée avec pierres plates, etc. Un joli parterre de fleurs et des arbres ornent la propriété plantées en plates-bandes. Le tout ensemble, cette propriété offre de nombreux avantages à ceux qui recherchent un "home" confortable, une bonne maison et un voisinage exceptionnel.

La propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 sept. 1884, au taux de $40 par mois payable mensuellement. La propriété porte le numéro municipal 206 de la rue St Claude.

Pour des dimensions exactes, voir un plan de A. de Armas, daté du 21 —— 1882, actuellement à la Bourse.

12° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Bourgogne, Remparts St Philippe et Ursulines, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 1\|2 lignes de façade rue Bourgogne, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à un étage avec attique, couverte en ardoises, divisée en deux côtés, ayant chacun 2 chambres et 2 cabinets, une cuisine en briques à deux étages avec quatre chambres, hydrant, lieux d'aisance, etc, etc, connue sous les Nos 243 et 245 rue Bourgogne, louée $16 par mois à chaque locataire, et payable mensuellement

Hotel De Soto.

Un certain morceau de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Peters, Conti et Decatur, formant le coin des rues Peters et Bienville, et mesurant 67 pieds de face rue Peters, sur une profondeur et façade de 79 pieds rue Bienville.

Les améliorations comprennent les magasins en briques à un étage et demi, bien connus sous le nom de Hotel de Soto, ci-devant les magasins bleus, avec façade en granite rue Peters; et le magasin en briques à un étage faisant face à la rue Bienville; le rez-de-chaussée est occupé par des magasins et des compartiments de commerce rue Peters et rue Bienville, et l'étage supérieur est divisé en 37 chambres, avec cuisine, cour carrelée, lieux d'aisance, etc. Pour les détails, voir le plan à la Bourse.

14° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Marais, Ursulines, St-Philippe et Villeré, mesurant 35 pieds 6 pouces de façade rue des Ursulines, sur 111 pieds de profondeur, formant le côté sud des rues Villeré et Ursulines.

Conditions—Un tiers comptant, à balance à un crédit de un et deux ans pour des billets portant hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de vente jusqu'à paiement final, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement des dits billets partie ou totalité, et toutes les autres clauses usuelles.

Les acquéreurs devant assurer les propriétés pour un montant satisfaisant aux vendeurs, et devant transférer les polices d'assurance aux détenteurs des billets jusqu'à parfait paiement; rembourser les primes non-expirées, assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1884, en sus de l'adjudication, et feront un dépôt de 10 pour cent sur le montant de la vente au moment de l'adjudication.

Les loyers reviendront aux acquéreurs, à partir du 1er avril 1884.

Les actes de vente pardevant Omer Villeré et James Fahey, notaires, aux frais des acquéreurs.

8mars—

PAR GIRARDEY & MACON.

Agréable Cottage-Home.

Rue des Remparts, entre St Philippe et Ursulines, attenant à la résidence de M. Chas. Lafitte.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. Girardey. Encanteur—Bureau, 10 rue Carondelet—SAMEDI, 29 mars 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, il sera vendu à l'encan:

La maison de résidence à un étage en briques, avec attique, centralement située, désignée par le No 238 de la rue des Remparts, carré d'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, St Philippe et Ursulines, mesurant 27 pieds, 6 pouces de façade rue des Remparts, sur 120 pieds, de profondeur entre lignes parallèles—le tout au pied américain ou moins.

Il y a salon, chambre à coucher, salle à manger appartement fini dans l'attique, une cuisine détachée de la maison, en brique, ayant 3 chambres, citerne et auvent à l'arrière. La cour principale est pavée. La situation est une des plus respectables et des plus belles sur cette avenue populaire.

La propriété est louée au mois sans bail.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; la partie à crédit à un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent, honoraires d'avocat en cas de procès. Police d'assurance transférée, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1884 en sus du prix de vente. Dix pour cent du prix d'adjudication seront requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8mars—8,9,15,16,22 au jour.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District, coin des rues Franklin et Thalie.

Succession de C. L. C. Gohs—No 10,304. Cour Civile de District—paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. Girardey, encanteur—Bureaux, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 29 mars 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, en cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 21 février 1884, et rendu dans la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain terrain dans le Premier District de cette ville carré d'îlet borné par les rues Franklin, Thalie, Erato et Liberté, désigné par le No 1. Il forme le coin des rues Franklin et Thalie, et mesure 31 pieds 9 pouces et 3 lignes de façade rue Franklin sur une profondeur et façade rue Thalie de 135 pieds.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois désigné par le No 344 de la rue Franklin, loué à $10 chaque côté, et un cottage à un étage en bois, No 337 rue Thalie, aussi loué $10 par mois.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, au gré des acquéreurs; le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles, et 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des billets. Les améliorations doivent être assurées et les polices transférées aux détenteurs des billets. Les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1884 en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent de ce prix seront requis au moment de la vente pour assurer celle-ci.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant Jas. Fahey, notaire.

24fév—24 mars 1 8 15 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain et maison en bois, sur la Levée ou Tchoupitoulas, entre Plaisant et Harmonie,

Succession de Henri W. Staub.

No 10,484—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. Girardey, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, le 22 mars 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 février 1884, et dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite—

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et privilèges y appartenant, situé dans le Faubourg Delachaise, 4me District de cette ville, dans le carré borné par les rues Levée ou Tchoupitoulas, Plaisant, Harmonie et Fulton, désigné par la lettre "S", carré No 2, sur un plan annexé à un acte passé par devant E. Barnett le 19 avril 1839. Le dit terrain mesure 30 pieds 9 pouces de façade rue Levée sur 89 pieds 1 pouce de profondeur.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage en bois d'un étage, désigné par le No 1037 rue Tchoupitoulas.

Conditions—Comptant sur les lieux; et l'acquéreur assumera, en sus du prix de vente, les taxes dues et exigibles en 1884

L'acte de vente pardevant W. H. Pascoe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16fév—16 23 mars 1 8 15 22

Dentistes

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 144 rue Dauphine, immédiatement après et à l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

G. P. MALONEY, D. D. S,

DENTISTE.

BUREAU ET RESIDENCE,

...... RUE DU CANAL 150

près Baronne.

Dentiste du couvent des dames Ursulines.

Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.

Extraction de dents sans douleur.

Marchand de tous articles de dentiste aux prix bruts 25 sept—

F. JAHNKE,

(Breveté pour la Louisiane).

PAVAGE EN PIERRE ARTIFICIELLE DE SCHILLINGER,

Importateur et marchand de **Pierres plates allemandes et de North River** pour pavage, curb stone, ciment de Portland, TUILES, COQUILLES ET SABLE.

Nos 208 et 210 rue Delord,

Entre Baronne et Carondelet.

23 fan—

PHARMACIE ANGELL.

Importation et vente de Médicaments Français, anglais et allemands, de Livres, de Vitrines, etc.—Prix de New York.

153 et 155 rue Julie.

25 \| 1an

141 Rue du Canal.

Manteaux, Dolmans,

Ulsters, Jackettes Jerseys.

Linge de dessous pour dames et enfants.

Ottomans soie, Velours,

Pluches, Velvetines, Satins.

RIES et SATINS brochés (vaste assortiment) et un beau choix de

ETOFFES A ROBES.

Collection spéciale de

Services de Table Damas]

à des prix grandement réduits.

Tapis, Rugs, Nattes, Linoleums, etc. Toiles cirées pour plancher; aussi, Nattes de Chine Stores de fenêtres, Rideaux dentelle, Corniches, Tringles à Corniches, etc.

Le tout aux plus bas prix possibles.

Des échantillons de Marchandises Sèches envoyés sur demande.

B. & W. CRONER,

141 rue du Canal, coin Bourbon.

9 déc—3m

BODLEY BROTHERS

70, 72, 74 rue St-Charles.

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets charrettes à boeufs, &c. pour logs, wagons à cotons, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à ris, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et nos fers forgés extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous attirons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

MaraisStreetSteam Brewery

H. F. STURCKEN,

90, 92, 94 et 96 RUE MARAIS,

Entre Conti et St-Louis.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Joseph M. Spearing vs Mme Rosalie Rosenfield et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8,982—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 9 avril 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Carondelet, Gravier et Commune, ayant une façade à la rue Baronne de trente-sept pieds, ayant une égale largeur à la profondeur de vingt-cinq pieds six pouces sur le côté nord, de là elle ouvre de quarante-trois pieds; puis, s'étend de trente pieds de profondeur à la ligne du fond, et sur le coté sud, le dit lot a quarante-six pieds six pouces de profondeur.

Acquis par Joseph Rosenfield le 30 avril 1862. Enregistré livre 85, folio 434.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

8 mars—8,15,22,29—avril 5 9

Succession de Amos S. Collins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,065—En vertu d'un ordre de vente daté du 1er février 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 8 mars 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Quatre lots de terre désignés par les numéros cinq, six, sept et huit, situés dans le faubourg Est Bouligny, anciennement ville de Jefferson, maintenant le 6me district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet numéro 55 vieux plan ou numéro 340 nouveau plan, borné par l'Avenue Napoléon, et les rues Pitt, Berlin et Prytania. Les lots numéros cinq, six et sept mesurent quatre-vingt cinq pieds neuf pouces de face à l'Avenue Napoléon sur une profondeur de cent vingt pieds, et le lot numéro huit mesure trente pieds de face à la rue Pitt sur une profondeur de cent pieds.

2° Un lot de terre avec tous les droits, voies, privilèges, etc, situé dans l'ancienne ville de Carrollton, maintenant 7me district de cette ville dans l'îlet numéro vingt et un sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, anciennement notaire, d'après le plan No 39. Lequel dit îlet est borné par les rues Millaudon, Anne, De Armas et Clinton, ledit lot étant désigné par le numéro 20 et mesurant trente pieds de face sur la rue Anne sur une profondeur de cent cinq pieds sept pouces entre lignes parallèles et forme l'encoignure des rues Clinton et Anne.

Un autre lot de terre dans le même îlet, désigné par le numéro 19 sur le dit plan qui touche le lot numéro 20, et ayant la même mesure et façade sur la rue Anne.

Un autre lot de terre dans le même îlet, désigné comme lot numéro 9 sur le dit plan face à la rue DeArmas, et ayant la même mesure que le dit lot ci-dessus décrit.

3° Six lots de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, etc., dans le 7me District de cette ville, désignés comme les lots numéros six, sept, huit, neuf, dix et onze dans l'îlet 64 B, qui est borné par l'Avenue Carrollton et les rues Dublin, Sixième et Jeannette conformément à un plan de By. A. Boudousquié, le 1er février 1871, et déposé comme plan D en l'étude de Thos. Guyol, notaire. Les lots numéros six, sept, huit, neuf et dix se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à l'Avenue Carrollton sur une profondeur de cent trente pieds. Le lot numéro dix forme l'encoignure de l'Avenue Carrollton et de la rue Sixième; et le lot numéro onze touche les lots ci dessus décrits dans le fond et mesure trente-deux pieds six pouces de face à la rue Sixième sur une profondeur de cent cinquante pieds.

4° Un certain îlet de terre, situé dans le 7ème district de cette ville, désigné comme îlet No 113 A, et borné par les rues Madison, Cambronne, Huitième et Moore ou Cypress, mesurant trois cents pieds de face sur chacune des dites rues.

5° Un îlet de terre situé dans le 7ème district de cette ville désigné comme îlet No 113 B, borné par les rues Madison, Cambronne, Neuvième, Moore ou Cypress, mesurant trois cents pieds de face sur chacune des dites rues.

6° Vingt-six lots de terre avec tous les droits, voies, privilèges, etc., dans le 7me District de cette ville, dans l'îlet numéro 111, A. qui est borné par l'Avenue Canal, Dublin, Huitième et Cypress, et désigné comme lots numéro un à vingt six inclusivement, d'après un plan ci-dessus dressé par H. Moelhausen, voyer, en octobre 1846 et déposé à l'étude de Lucien Hermann, alors notaire en cette ville. Les dits lots numéro un à dix inclusivement, se touchent et mesurent chacun trente pieds de face sur la rue Dublin sur une profondeur de cent-vingt-sept pieds 6 pouces, entre lignes parallèles. Le lot numéro un forme l'encoignure des rues Dublin et Huitième et le lot numéro dix forme l'encoignure des rues Dublin et Cypress. Les lots numéros onze, douze et treize mesurent chacun trente pieds de face à la rue Cypress sur une profondeur de cent-vingt-cinq pieds entre lignes parallèles. Les lots numéros quatorze à vingt-trois inclusivement, mesurent chacun trente pieds sur l'Avenue Canal, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent dix-sept pieds six pouces. Le lot numéro quatorze forme l'encoignure de l'Avenue Canal et de la rue Cypress et le lot numéro vingt trois forme l'encoignure de l'Avenue Canal et de la rue Huitième, et les dits lots numéros vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six se touchent et mesurent chacun trente pieds sur la rue Huitième sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

7° Vingt-deux lots de terre dans le 7me District de cette ville, dans l'îlet numéro 107 A. et le tout du dit îlet excepté les lots numéros vingt-et-un et vingt-deux qui ont été vendus à Mme P. McGloire, le dit îlet est borné par les rues Adams, Boudette, Huitième et Cypress, et mesurent ensemble trois cents pieds sur chacune des dites rues.

8° Vingt lots de terre dans le 7me District de cette ville, dans l'îlet numéro 215, A. qui est borné par les rues Lower Line, Bernadotte, Quatorzième et Forshey, numéro un à vingt inclusivement et mesurant ensemble, plus ou moins, trois cent quarante-quatre pieds de face à la rue Forshey, trois cent un pied deux pouces et deux lignes de face à la rue Lower Line, trois cent trois pieds quatre pouces de face à la rue Bernadotte et deux cent trente-deux pieds de face à la rue Quatorzième.

9° Un îlet de terre à Carrollton, près du Côté de la Métairie, marqué B 300, acquis par Amos S. Collins, le 15 avril 1872, vente faite par E K. Norton, assigné, succession de J. B Robertson par un acte passé pardevant M. Gernon, notaire, le 15 avril 1872, enregistré livre 74 fol. 431 paroisse de Jefferson.

10° Deux certains lots de terre situés dans la paroisse de Jefferson, un peu plus haut que la ville de Carrollton, étant une portion de l'habitation appartenant anciennement au feu Pierre V. Labarre, et à une distance de onze arpents du fleuve Mississippi; les dits lots sont désignés par les numéros quinze et dix-sept sur un plan dressé par Casnar, arpenteur, en date du 15 avril 1847; le numéro quinze mesure un arpent de face au chemin Labarre, cent quatre-vingt-neuf pieds quatre pouces et six lignes, dans la ligne du fond, quatorze cent trois pieds sur la ligne du lot numéro quatorze, et quatorze cent soixante-trois pieds neuf pouces sur la ligne du numéro seize; le lot numéro dix-sept mesure un arpent de face au dit chemin, cent quatre-vingt-neuf pieds quatre pouces six lignes sur la ligne du fond, quinze cent vingt-quatre pieds six pouces sur la ligne du numéro seize, et quinze cent quatre-vingt-cinq pieds trois pouces sur la ligne du lot numéro dix-huit.

11° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le septième district de cette ville, désigné par le numéro quatre, dans l'îlet numéro trente-deux D, qui est borné par les rues Dublin, Barthe, Madison et Neuvième, sur un plan dressé par John Hampson annexé à un acte de vente du dit John Hampson à Henry Barnes, passé pardevant O. C. Porter, ancien notaire, le 11 mai 1844, et déposé depuis au bureau du recorder de la paroisse Jefferson. Le dit lot numéro quatre mesure trente pieds de face à la rue Dublin, sur une profondeur de cent dix-sept pieds six pouces, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

5fév—5,12,19,27 fév,5 8 mars

Joseph E. Haier vs. Mme. Hannah Lodge et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 846—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 26 mars 1884, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jersey, maintenant Association, St-André, Chippewa et Joséphine. La dite portion de terre est désignée par le numéro et lettre "3" "C" sur un plan en date du 27 août 1860 et annexé à un acte passé pardevant J. F. Coffee sur la même date, le dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue St-André sur une profondeur d'à peuprès cent vingt-sept pieds sept pouces et une ligne entre lignes parallèles au pied américain borné sur le côté le plus près de la rue Chippewa par la propriété de feu Robert Mullen, laquelle fait partie du lot original numéro huit, et le côté le plus près de la rue Jersey par une petite portion de terre faisant partie du dit lot original numéro huit, et la dite portion de terre ci-dessus décrite fait partie du lot original numéro huit.

Laquelle propriété a été acquise par Hannah Lodge de Mme C A. Freeman conformément à un acte passé pardevant Joseph Cohn, notaire en cette ville, le 24 avril 1871, enregistré au bureau de transfert livre 99, folio 530.

2°—Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste. Anne, Derbigny et Roman, désigné par le numéro treize sur un plan dressé par Castaing, architecte, et mesurant, au pied américain, trente-six pieds deux pouces et deux lignes de face à la rue Derbigny, trente-six pieds quatre pouces et la moitié d'une ligne de largeur dans le fond sur cent quarante-huit pieds trois pouces et cinq lignes et demie de profondeur. Le dit lot est composé d'une partie du lot numéro deux et de la plus grande partie du lot numéro trois sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, en date du 15 mars 1832 et déposé à l'étude de L. T. Caire, anciennement notaire.

Acquis par Hannah Jeurdan, veuve de Rufus Lodge, par achat de Louis Laroque, conformément à un acte passé par devant Edward Barnett, notaire, le 28 février 1871, enregistré au bureau de transfert de cette ville dans le livre 99, folio 395.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23fév—23—1 8 15 22 26 mars.

27——————————27

SOUVENEZ-VOUS

Du No. 27 rue Carondelet.

6fv—31m

Propositions pour transport.

BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL, Exposition Universelle industrielle et Centenaire du Coton.

Nouvelle-Orléans, 23 février 1884.

DES propositions seront reçues jusqu'à SAMEDI, 1er mars 1884, 3 heures p. m., pour le transport de 8,000'000 pieds de bois de construction du Nouveau Bassin au terrain de la bâtisse principale de l'Exposition Universelle au Upper City Park.

Le charroi doit commencer le 5 mars 1884, et la livraison du bois de charpente sera faite à raison de 2,500.000 pieds par mois. Les propositions devront être adressées au soussigné, et désigneront le prix par 1000 pieds.

La description de ce bois peut être vue en s'adressant au Secrétaire de l'Exposition, 74 rue Baronne.

E. A. BURKE.

Directeur Général.

24fév—au26mars

Les personnes ayant de beaux vieux meubles en acajou et en palissandre, des bronzes, peintures à l'huile, ou autres articles d'antiquité, trouveront un acquéreur qui leur paiera un bon prix au comptant, en s'adressant à la boîte de la poste (Lock Box) 2599.

25 nov

ANNONCES PARISIENNES

M. E. GARLIN, 8 passage Saulnier, à Paris, est seul fermier de nos annonces parisiennes. C'est à M. E. GARLIN par conséquent que doivent s'adresser messieurs les annonceurs, notamment pour les spécialités de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, etc.

Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourra paraître acceptée par nous en dehors de M. E. GARLIN.

PAPIER FAYARD et BLAYN

Contre les RHUMES, maladies de POITRINE, DOULEURS, RHUMATISMES, FOULURES, PLAIES, BRULURES CORS, OEILS de PERDRIX. Dépôt central, rue St-Merri 30, à Paris: New Orleans, MM. Rivet & Cie — et dans toutes les Pharmacies.

LA FÉCULE DUTAUT

Est le meilleur Aliment des Enfants

30 ans de succès. — Elle aide l'allaitement et facilite le sevrage. Elle se digère très-bien; Maigreté, tumeurs, et vomissements et diarrhée, même à l'époque de la dentition. — Vente en gros: Mme DUTAUT, à Ivry, près Paris. — Dépôt à New-Orléans, Pharmacie SAINT-CYR-FOURCADE, 216, Canal-Street.

OPPRESSION — **Toux, Rhumes, ASTHMES** — NÉVRALGIE — **Catarrhes.**

La fumée étant ASPIRÉE, pénètre dans la poitrine, calme le Système nerveux, facilite l'expectoration et favorise les fonctions des organes respiratoires.—Dans toutes les pharm. de France, 2 fr. la boîte—PARIS, vente en gros, J. ESPIC, 128, r St-Lazare.—*Exiger cette signature sur chaque cigarette.*

VIN de Peptone Pepsique de CHAPOTEAUT

MARQUE DE FABRIQUE

Pharmacien de 1re Classe, à Paris

Nourrir les **malades**, les **convalescents** sans fatigue pour l'estomac, tel est le problème résolu par ce délicieux aliment qui contient par verre à Bordeaux **dix grammes de viande de boeuf** entièrement digérée, assimilable et dépouillée des parties non digestibles. Il agit comme réparateur dans toutes les **affections de l'estomac**, du **foie**, des **intestins**, les **digestions difficiles**, le **dégoût des aliments**, **l'anémie**, l'épuisement causé par les **tumeurs**, les **affections cancéreuses**, la **dysenterie**, **la fièvre**, **le diabète**, et dans les cas où s'impose la nécessité de nourrir les malades, les phthisiques et de soutenir leurs forces par un aliment reconstituant que l'on demanderait en vain aux extraits et sucs de viande, aux bouillons concentrés, à la viande crue. **Le Vin de Chapoteaut** est le nutritif par excellence des vieillards et des enfants; il augmente la richesse du lait des nourrices.

Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne

ET PRINCIPALES PHARMACIES

MALADIES DE POITRINE

GUÉRIES PAR LE

SIROP d'HYPOPHOSPHITE de CHAUX de GRIMAULT et Cie, Pharmaciens à Paris

Ce Sirop, le plus anciennement connu, produit toujours les résultats les plus rapides et les plus satisfaisants. On trompe le public si on ne lui donne pas un **Flacon ovale** et un **Sirop rosé** avec la signature de GRIMAULT & Cie.

Il calme la Toux, fait disparaître les **Sueurs nocturnes**, guérit:

les **Bronchites**, \| la **Consommation**,
les **Catarrhes**, \| la **Phthisie**.

et arrête la **Fièvre lente** qui détruit les forces du malade.

Dépôt, 8, rue Vivienne, à Paris

ET DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Les Seuls Véritables DRAGÉES & SIROP DÉPURATIFS IODURÉS DU Dr GIBERT

Membre de l'Académie de Médecine et Médecin en Chef de l'Hôpital Saint-Louis.

GUÉRIT SUREMENT ET RADICALEMENT

les AFFECTIONS RHUMATISMALES, les MALADIES de la PEAU les plus INVÉTÉRÉES, les DARTRES, SCROFULES, ENGORGEMENTS, ULCÈRES, VICES du SANG, et tous les Accidents provenant des Maladies contagieuses (syphilitiques) **récentes ou anciennes, et qui ont été rebelles à tout autre traitement.**

Les DRAGÉES DÉPURATIVES du Dr GIBERT *renferment exactement tous les principes actifs du Sirop. — En raison de leur petit volume, elles sont d'un emploi extrêmement commode et agréable, et conviennent spécialement aux Dames, aux personnes qui voyagent ou que leurs occupations obligent à manger au dehors, et à celles qui recherchent un traitement discret.*

Paris, Phie BOUTIGNY, DEHLAURIERS Succr, 31, r. de Cléry. Et dans les principales Pharmacies et Drogueries de l'Univers.

ENCRE JAPONAISE

COMMUNICATIVE

Cette Encre, employée pour tous les usages du Bureau, est la seule donnant des **Copies parfaites** un mois même après l'écriture.

Encre Moderne

Noire en écrivant

restant

toujours limpide.

MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition de 1878.

Dépôts chez tous les papetiers du monde entier

N. ANTOINE & FILS

PARIS

LIGNE COMMERCIALE FRANÇAISE

ENTRE LE HAVRE, ANVERS, BORDEAUX ET LA NLLE ORLEANS.

FLOTTE DE LA COMPAGNIE:

Dupuy-de-Lôme	3,578 Tx.	Rome	3,578 Tx
Paris	3,578 Tx.	Bordeaux	3,578 Tx
Hâvre	3,578 Tx.	Marseille	3,578 Tx
Nantes	3,578 Tx.		

Le nouveau Steamship **MARSEILLE** partira pour le Hâvre vers le 5 avril 1884 et sera suivi par le steamship **DUPUY-DE-LOME** vers le 15 avril 1884.

Billets de passage [entrepont] de la Nouvelle-Orléans au Hâvre $40.

Billets d'aller et retour [entrepont], valables pendant six mois, $68, d'Anvers ou Bordeaux.

Ordres pour billets de passage [entrepont] d'Anvers et de Bordeaux à la Nouvelle-Orléans $30, payable d'avance.

Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.

A ces prix la Compagnie fournira aux passagers une bonne nourriture [avec vin ou café], lit, couvertures, etc., et les ustensiles pour les repas.

Les vapeurs de la ligne sont tous neufs, et sont construits d'une manière à assurer aux voyageurs la plus grande sûreté avec tout le confort possible.

Le Steamship **MARSEILLE** est parti du Hâvre vers le 14 février, d'Anvers le 21 février, et de Bordeaux le 27 février.

La Compagnie se réserve les droits de changer les dates des départs, et de remplacer ces vapeurs par d'autres.

Pour achats de billets, etc., s'adresser à

13avr— FORSTALL, CLAYTON & CO. 173 rue Commune.

BAYOU LAFOURCHE.

"B" Bayou Lafourche Packet Company. "B"

W. G. COYLE, Président. J. J. FOWLER, Secrétaire.

MAX BLANCHARD, Surintendant.

Le fin marcheur Electric Light Packet

FANCHON,

MAX BLANCHARD, Capitaine. T. K. VOORHEES, Commis.

Partira les LUNDIS et JEUDIS, à 5 p. m., pour Donaldsonville, Thibodaux, Laurel Valley et les points intermédiaires sur le Bayou.

Le Steamer

PHIL. E. CHAPPELL,

C. J. BLANCHARD, Capitaine. M. H. LANDRY, Commis.

Partira les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 p. m., comme ci-dessus.

Un Commis est à la tête de la rue Bienville, tous les jours, pour recevoir le fret.

5 janv— P. D. SIMON, Agent, No 75 rue Decatur.

POUR LA RIVIERE ROUGE.

Ligne Indépendante à la Lumière Electrique.

PARTANT TOUS LES SAMEDIS ALTERNATIVEMENT.

Le steamer **C. C. CARROLL,** Capitaine John Gilham,
Partira SAMEDI, 8 Mars, à 5 P. M.

Le steamer **KEOKUK,** Capitaine D. H. Silver.
Partira SAMEDI, 15 mars, à 5 P. M.

Ils prendront du fret pour Ware's, Norman's, Barbin's, Alexandria, Montgomery, Grand Ecore Campte, Coushatta, East Point, Shreveport et tous les débarcadères intermédiaires.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

M. W. JOYCE, Agent.

46 rue Magazine.

10 fevr

Ligne de la rivière Rouge et de la côte.

BUREAU: 46 RUE DU CAMP. (1er étage.)

HARRY P. TRUSLOW, Président. M. N. WOOD, surintendant. CHAS. W. DROWN, Secrétai

BAYOU LAFOURCHE.

Pour Laurel Vallée et tous les débarcadères intermédiaires.	Côte Supérieure et Donaldsonville.
ASSOMPTION.	**BELLE OF THE COAST,**
P. Charlet, Capitaine. Frank Bergeron, Commis	J. F. Aucoin, Capitaine. Edw Nicolle, commis.
Part tous les LUNDIS et les JEUDIS à 5 heures du soir,	Part à midi, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, descendant la Côte les autres jours.

Des commis se trouveront sur la Levée en tout temps pour recevoir le fret pour tous les bateaux ci-dessus nommés.

20 janv— B. RIVET, Agent.

PHARMACIE DUCONGE.

39............RUE DE CHARTRES............39

NOUVELLE-ORLEANS,

A. CARROUCHÉ

SUCCESSEUR.

LES personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie, si favorablement connue, un assortiment complet de:

MEDICAMENTS PATENTES, FRANCAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité.

Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.

Agence pour la vente du **Willet's Dysentery Remedy.**

1er sept 83—1 an

FRANTZ & OPITZ.

Coin des rues Royale et Bienville

Horlogers, Joailliers et Marchands de Montres

WALTHAM ET SUISSES.

Nous offrons aussi un assortiment choisi avec soin de Montres, Pendules françaises et américaines, de Diamants, de Bijouterie fine, d'Argenterie en argent massif et plaqué, des Ciseaux pour les dames, etc., etc.

Réparation de Pendules, de Montres et de Bijouterie.

Tous articles de Bijouterie faits sur commande. Diamants remontés selon les derniers genres.

N. B.—Il n'y a pas dans le magasin d'articles dorés, ni d'articles de qualité inférieure.

Célèbres Lorgnons d'Opéra de Lemaire.

1er sept—1an

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommand au public.

16 déc—1

ANT. CARRIERE,

E. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No 139 rue Gravier.

Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

10 mars

Dr. J. B. Perez

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des **ORGANES GENITO-URINAIRES** et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

9 mars—83—1 an

CHEMINS DE FER

NLLE-ORLEANS TEXAS ET CALIFORNIE, ROUTE DU SUD

Southern Pacific Star and Crescent Route.

VOIE FERRÉE

—COMPOSEE DE—

Morgan's Louisiana and Texas Railroad G. H. & A. system, Southern Pacific Railway.

Départ:

Nouvelle-Orléans pour Alexandrie	7:15 A. M.
Nouvelle-Orléans pour Houston	12 M.
Alexandrie pour la Nouvelle-Orléans	5:00 A. M.
Houston pour la Nouvelle-Orléans	6:15 P. M.

Arrivée

A la Nlle-Orléans d'Alexandrie	4:45 P. M.
A la Nlle Orléans de Houston	8:30 A. M.
A Houston de la Nlle-Orléans	6:40 A. M.
A Alexandrie de la Nlle-Orléans	6:50 P. M.

Sleepers entre la Nlle-Orléans et Houston.

Et silver-palace sleeping car sans changement jusqu'à San Francisco.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 23 HEURES. Billets à vendre et places dans les sleeping-cars à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Président.

J. G. SCHRIEVER, Trafic manager 17mai—1an

Chemin de Fer Pontchartrain.

Heures de départ et d'arrivée, Milneburg.

A partir de DIMANCHE, 18 novembre, les trains partiront comme suit:

DE MILNEBURG.	DE LA VILLE.
5:30 a. m.	6:30 a. m.
7:30 a. m.	8:30 a. m.
9:30 a. m.	10:30 a. m.
11:15 a. m.	12:00 m.
12:00 m.	1:00 p. m.
2:00 p. m.	3:00 p. m.
4:00 p. m.	5:00 p. m.
6:00 p. m.	7:00 p. m.

Les heures sont celles de la ville.

J. T. HARAHAN Président.

30nov—

New Orleans and Mississippi Valley Railroad.

Trains on this road arrive and leave from the Jackson Passenger Depot as follows:

Leave daily at......5:00 P. M.

Arrive daily at......10:00 A. M.

Trains run north to Baton Rouge, 48 miles.

JOHN BRADLEY, Superintendent.

8déc—

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de la Vallée du Mississippi.

Les convois de ce chemin de fer arriveront et partiront à la gare à passagers du chemin de fer Jackson, comme suit:

Départ chaque jour......5:00 P. M.

Arrivée chaque jour......10:00 A. M.

Les convois du nord s'arrêtent à Baton Rouge à 48 milles de la ville.

JOHN BRADLEY Surintendant.

8déc—

QUEEN AND CRESCENT LINE.

New Orleans and North-eastern Railroad.

Ligne courte pour le fret et les voyageurs pour tous les points Au NORD et à l'EST et dans le NORD-OUEST.

Doubles trains-express solides par jour jusqu'à Chattanooga et Cincinnati.

	Départ de la Nlle-Orléans	Arrivée à Cincinnati
Express du matin	9:00 A. M.	5:35 P. M.
Malle-express du soir	8:30 P. M.	7:15 P. M.

Bureau pour contrats de fret et billets, 34 et 36 rue St-Charles.

R. H. GARRATT, Ticket Agent.

N. M. CARTER, Contracting Agent.

BARNARD BROWN, Gen'l Frt. and Pass. Agt. N. O. and N. E. Nlle Orleans, La.

T. S. WILLIAMS, Supt. N. O. and N. E. R. R. Nlle-Orleans, La.

E. P. WILSON, Gen'l Pass. Agent. H. COLLBRAN, Gen'l Frt. Agent. Queen and Crescent Line, Cincinnati, Ohio.

22 janv—6m

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.

LA VIEILLE ROUTE, SI SURE.

Qui conduit à toutes les villes de l'Est, sans changement de cars, et qui passe par Mobile, Montgomery, Pensacola, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Savannah, St. Louis, Jacksonville, Fla., Lynchburg et Washington, D. C., en chars dortoirs. Trains complets de la Nlle-Orléans à Louisville.

	Départ.	Arrivée.
Express	8:20 a. m.	9:50 p. m
Côte accomodation	3:25 p. m.	9:05 a. m
Malle rapide	6:00 p. m.	10:10 a. m

Un seul changement de cars, jusqu'aux villes de l'Est. Bureau des billets, coin St-Charles et Commune où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les "sleeping cars."

C. P. ATMORE, Agent Gén. des Pass.

JOHN KILKENNY, Assist-Agent Gén des Pass.

J. H. SMITH, Agent pour les billets.

J. T. HARAHAN, Surintendant Général.

26 janv—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.

THE OLD RELIABLE ROUTE.

To all Eastern cities. Through without change to Mobile, Montgomery, Pensacola, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Savannah, St. Louis, Jacksonville, Fla., Lynchburg and Washington, D. C., in Pullman cars. Entire trains through from New Orleans to Louisville.

	Leave.	Arrive.
Express	8:20 a. m.	9:50 p. m
Coast accommodation	3:25 p. m.	9:05 a. m
Fast Mail	6:00 p. m.	10:10 a. m

Only one change of cars to Northern and Eastern cities. Ticket office, corner St Charles and Common streets, where sleeping car accommodation can be secured.

C. P. ATMORE, General Pass. Agent.

JOHN KILKENNY, Asst. Gen. Pass. Agt.

J. H. SMITH, Ticket Agent.

J. T. HARAHAN, Gen. Superintendent.

26 janv—

Southern California Route.

The Texas and Pacific Railway.

NOW OPEN FOR BUSINESS.

Is the direct line from NEW ORLEANS to NORTHERN, EASTERN, WESTERN AND CENTRAL TEXAS, and all points in Arizona, Old and New Mexico and CALIFORNIA.

California express leaves New Orleans from depot foot of Terpsichore St. at 12:15 noon. This train will stop only at Davis, Dugan, St. John, Winchester, St-Charles, Vacherie, Donaldsonville and Plaquemine, between New Orleans and Baton Rouge Junction.

Pullman Palace Sleeping cars on this train from Cheneyville to San Francisco.

Baton Rouge accommodation leaves New Orleans at 7.40 a.m. and stops at all plantations.

Through express arrives at New Orleans at depot foot of Terpsichore St. at 8:50 a. m.

Baton Rouge accommodation arrives at New Orleans at 7:35 P. M.

Passengers for Baton Rouge can take either of these two trains.

For tickets or information apply at 47 St Charles street, corner of Gravier street, or depot foot of Terpsichore street.

A. S. GRAHAM, Ticket Agent,

B. W. McCULLOUGH, Ass't Gen. Passenger Agent, Marshall, Tex.

F. CHANDLER, General Passenger Agent, St Louis, Mo

H. M. HOXIE, Third Vice President, St Louis, Mo.

2 aô—

Route du Sud pour la Californie

Le Chemin de Fer du Texas et du Pacifique

EST MAINTENANT OUVERT AU COMMERCE

C'EST la ligne directe de la NOUVELLE-ORLEANS au NORD, à l'EST, à l'OUEST et au CENTRE, du TEXAS, et à tous les points de l'Arizona, le Vieux et le Nouveau-Mexique et la Californie.

L'express pour la Californie part de la Nouvelle-Orléans de la gare au pied de la rue Terpsichore à 12:15 de l'après-midi. Ce train s'arrêtera seulement à Davis, Dugan, St. John, Winchester, à la Vacherie St-Charles, Donaldsonville et Plaquemine entre la Nouvelle-Orléans et la Jonction de Baton Rouge.

Des Chars dortoir-Pullman sont attachés à ce train de Cheneyville à San Francisco.

Le convoi d'agrément pour Baton Rouge part de la Nouvelle-Orléans au pied de la rue Terpsichore à 7 heures 40 du matin et s'arrête à toutes les habitations.

L'express direct arrive à la Nouvelle-Orléans, la gare au pied de la rue Terpsichore à 8:50 a. m.

Le convoi d'agrément de Baton Rouge arrive à la Nouvelle-Orléans à 7:35 P. M.

Les passagers pour Baton Rouge peuvent prendre l'un ou l'autre de ces deux trains.

Pour l'achat des billets ou des renseignements de toute nature, s'adresser au No 47 de la rue St-Charles, coin Gravier; ou à la gare à l'extrémité de la rue Terpsichore.

A. S. GRAHAM, Agent au Dépt des Billets,

B. W. McCULLOUGH, Aide agent gén. des passagers, Marshall, Tex.

A. C. TOWNSEND, Agent Général au Dépt des Passagers, St Louis, Mo.

H. M. HOXIE, 3e Vice-président, St Louis, Mo.

31oct—

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, MOBILE ET ST LOUIS.

VOIE DIRECTE, ANCIENNE ET SURE

des chemins de fer de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains. C'est positivement la seule route sur laquelle il y ait des **Chars-dortoirs palais de Pullman**, de la Nlle-Orléans, et faisant des jonctions à la gare de l'Union à St-Louis avec les trains venant de la Nouvelle-Orléans.

Des jonctions sont faites à la gare Union de St Louis par les trains allant directement à Omaha, Milwaukee, Burlington, San Francisco, Detroit, St Paul, Kansas City, Denver, Chicago, Rock Island, Minneapolis et aux **Célèbres lieux de plaisance** d'été du Michigan, Iowa, Wisconsin, Minnesota et à tous les points du grand Nord-Est.

Les trains de la côte du chemin de fer de Louisville et Nashville, nommé maintenant **l'Express de St Louis**, ont prolongé leur cours jusqu'à Mobile, tout exprès dans le but de faire jonction avec les trains de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, garantissant ainsi aux passagers certaines jonctions avec les trains allant à et venant de St Louis, de la Nouvelle-Orléans et de tous les points de l'Ouest.

Pour des mappes, des tableaux de départs et des informations spéciales, s'adresser en personne ou par lettre à R. W. GILLESPIE, agent général du département des passagers au Sud, bureau du chemin de fer de la Mobile, coin des rues St Charles et Commune, Nlle-Orléans.

R. W. GILLESPIE, Agent-Général au Sud. Nlle-Orléans, Lne.

J. C. WALLER, Agent-Général du départ des passagers Mobile Ala.

14fév—1an

CHEMINS DE FER.

Grande Route Jackson.

Illinois Central Railroad.

Convois à passagers, doubles tous les jours.

Départs.	Arrivés.
Express No 2. 9.15 A. M.	Express No 1. 7.00 A. M.
Express No 4. 5.30 P. M.	Express No 3. 10.45 A. M.

Le Standard Gauge, voie ferrée en acier à tous les points, Nord, Est et Ouest, faisant usage de chars dortoirs d'une extrémité à l'autre du chemin sans changement de voiture à Chicago, St. Louis, Memphis et Cincinnati.

Un seul changement d'ici à New-York et les villes de l'Est.

Bureau des billets, 22 rue du Camp, coin Commune.

MATT. KENNEDY, Agent des Billets.

WM. MURRAY, Agent Général des Passagers pour le Sud.

J. W. COLEMAN, Assist. Agent Gén. des Passagers.

11déc

Great Jackson Route.

Illinois Central R. R. Co.

Double daily Passenger trains.

Leave.	Arrive.
Express No 2. 9:15 A. M.	Express No 1. 7:00 A. M.
Express No 4. 5:30 P. M.	Express No 3. 10:45 A. M.

The Standard Guage, Steel Rail Route to all points North, East and West, with Pullman Sleepers through without change to Chicago, St-Louis and Cincinnati, and but one change to New York and other Eastern cities.

Ticket office—22 Camp St., cor. Common.

MATT. KENNEDY, Ticket Agent.

WM. MURRAY, Gen. Southern Pass. Agt.

J. W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agt.

12 déc—

Alph. WALZ

FABRICANT DU CÉLÈBRE

MALAKOFF BITTER,

94 et 96 rue Conti, Nouvelle-Orléans

Successeur à Paris

1881 —1an

L.S.L.

Prenez Avis!!

Que cette loterie est la seule qui d'un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

MAGNIFIQUE OCCASION — DE — **Faire Fortune!**

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE C,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu

A

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

Nouvelle-Orléans, Lne.,

—LE—

MARDI, 11 MARS 1884.

Ce tirage ainsi que tous les autres a lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE

GROS LOT $75.000

1,967 Lots, montant en tout à **$265,500.**

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	6,000	12,000
5 Lots de	2,000	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	200	20,000
300 Lots de	100	30,000
500 Lots de	50	25,000
1,000 Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots, se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier. $5 \| Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

Remises par Postal Note à l'ordre de l'American Express, change de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 en plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (money orders) payables à la New-Orleans National Bank

New Orléans, Lne.